

Modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires

L'Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire se tiendra au siège de Medincell (3 rue des Frères Lumière, 34830 Jacou) le jeudi 12 septembre 2024 à 18h00, heure de Paris.

Tous les actionnaires de la société sont invités à venir participer à la réunion ou à la suivre en direct sur le site la société via le lien www.medincell.com/fr/live-fr/

Le système de vote à distance sécurisé via la plateforme Votaccess sera ouvert du jeudi 22 août 2024 à 10h00 au mercredi 11 septembre 2024 à 15h00, heure de Paris.

Medincell tiendra une vidéoconférence le mercredi 4 septembre 2024 à 18h00 pour présenter les résolutions de l'Assemblée Générale et répondre aux questions de ses actionnaires.

Lien de connexion : www.medincell.com/fr/live-fr/

Modalités de participation

Medincell encourage vivement l'ensemble de ses actionnaires à exercer leurs droits de vote, soit par un vote à distance qui doit être exprimé avant l'Assemblée Générale, soit pendant l'Assemblée Générale pour les actionnaires présents physiquement.

Les actionnaires de Medincell qui souhaitent voter à distance peuvent le faire avant l'Assemblée Générale selon les modalités suivantes :

- Le vote par internet sera disponible et doit être utilisé en priorité : la plateforme de vote sécurisée Votaccess sera ouverte du jeudi 22 août 2024 à 10 heures au mercredi 11 septembre 2024 à 15 heures, heure de Paris. Les actionnaires pourront voter par Internet ou donner pouvoir jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale (soit le mercredi 11 septembre 2024) à 15 heures, heure de Paris.
- Les actionnaires pourront également voter par correspondance selon les modalités indiquées dans l'avis de réunion valant avis de convocation, paru au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires le 5 août 2024. La date limite de réception des formulaires est fixée au 9 septembre 2024.

Tous les actionnaires peuvent adresser leurs questions écrites, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Directoire au siège de la société (3 rue des Frères Lumière, 34830 Jacou) ou par courriel à l'adresse legal@medincell.com, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale (soit le 6 septembre 2024). Les questions doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

La société n'ayant pas la possibilité de contrôler l'identité des personnes assistant à distance à la réunion, seules les personnes présentes physiquement pourront poser des questions pendant l'Assemblée Générale.

Mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n° 94 du 5 août 2024.

Les documents préparatoires et informations relatifs à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires, et seront disponibles sur le site Internet : <https://www.medincell.com/fr/assemblee-generale/>

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée sur le site internet de la société : <https://www.medincell.com/fr/assemblee-generale/>

A propos de Medincell

Medincell est une société de *licensing* biopharmaceutique en phase clinique et commerciale qui développe des médicaments injectables à action prolongée dans de nombreux domaines thérapeutiques. Nos traitements innovants visent à garantir le respect des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des médicaments, et à réduire leur empreinte environnementale. Ils combinent des principes actifs avec notre technologie propriétaire BEPO® qui contrôle la libération d'un médicament à un niveau thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Le premier traitement basé sur la technologie BEPO®, destiné au traitement de la schizophrénie, a été approuvé par la FDA en avril 2023, et est maintenant distribué aux États-Unis par Teva sous le nom UZEDY® (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq™). Nous collaborons avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé mondiale grâce à de nouvelles options de traitement. Basée à Montpellier, Medincell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.

UZEDY® et SteadyTeq™ sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

[medincell.com](https://www.medincell.com)

Contacts

David Heuzé

Head of Corporate and Financial Communications, and ESG
david.heuze@MedinCell.com / +33 (0)6 83 25 21 86

Grace Kim

Head of US Financial Strategy & IR
grace.kim@MedinCell.com / +1 (646) 991-4023

Nicolas Mérigeau/ Arthur Rouillé

Media Relations
Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier

Relations investisseurs France
Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94